

Description de votre forêt (communes de situation et département, surface totale et éventuellement surface des différents bois, espèces d'arbres principales, boisements naturels ou artificiels...)

Quels sont les objectifs assignés à votre forêt ?

- ☐ Lieu de production de bois
☐ Lieu de détente (chasse, cueillette, promenade)
☐ Lieu de biodiversité
☐ Autre :

Quelles sont vos attentes vis-à-vis de cette formation ?

Quels sont les travaux ou coupes que vous effectuez vous-mêmes sur vos parcelles boisées ? Quelle surface ou volume cela représente-t-il annuellement ?

FOGEFOR, C'EST

• DES FORMATIONS adaptées à tous les propriétaires forestiers

- différents stages selon le niveau d'expérience et les préoccupations,
- pas de conditions de surface possédée ou de nature de propriété (usufruit, indivision, GF...).

• UNE EXPÉRIENCE conviviale et enrichissante

- un animateur présent durant tout le stage,
- des stagiaires qui partagent la même passion et les mêmes questions,
- des forêts variées à découvrir...

• UNE FORMULE économique et efficace

Association de loi 1901, réunissant les organismes du département de l'Aude du développement forestier et les propriétaires forestiers intéressés par la formation de leur corporation, l'AFA vous propose des stages faisant intervenir des professionnels spécialistes et des propriétaires expérimentés.



RENSEIGNEMENTS

Centre National de la Propriété Forestière
 Délégation Occitanie – Antenne de l'Aude

- Dorian BOYER - 06.64.18.52.46 - dorian.boyer@cnpf.fr
- Jean-Christophe CHABALIER - 06.73.84.89.20 - jc.chabalier@cnpf.fr
- Hugo SOULIÉ - 06.62.88.88.10 - hugo.soulie@cnpf.fr

FINANCEURS



Les FOGEFOR existent dans toute la France depuis 1983.



Utiliser sa tronçonneuse en toute sécurité



Un stage qui vous concerne !

FOGEFOR
 Formation à la
 Gestion Forestière



OBJECTIFS DU STAGE

Cette formation permet d'utiliser une tronçonneuse en sécurité, d'apprendre les bases de l'abattage, de façonner et tronçonner le bois au sol, tout en gérant les rémanents et en assurant l'entretien courant de l'outil.

PROGRAMME

Jeudi 18 et vendredi 19 juin 2026

La formation comprend **une demi-journée en salle** ainsi qu'**une journée et demie de pratique sur le terrain**.

Attention le nombre de stagiaires maximum autorisé est de 8. Les inscriptions seront retenues par ordre d'arrivée dès lors que la totalité du coût CFPPA (soit 406 €) et le montant de l'adhésion à l'AFA auront été reçus avec le bulletin d'inscription. **Si les demandes de stage sont supérieures à 8. Une deuxième session sera organisée les jeudi 17 et vendredi 18 septembre.**

Lieux et horaires

Lieu : (à préciser) **Littoral audois** (Gruissan ou Sigean) **ou Montagne Noire**

Horaires : 9h00 / 12h00 -- 13h00 / 17h00

Formateurs, intervenants

Intervenant principal :

Christophe LAGIRARDE

Enseignant Formateur du CFPPA de Rivesaltes

« Une formation concrète et pratique, à la portée de tous »

IMPORTANT !

Les stagiaires devront venir avec leur propre **tronçonneuse** et un **équipement de protection individuelle complet** (pantalon anti-coupure (EN ISO 11393), gants, casque avec visière, protection auditive, et chaussures anti-coupure.

NB : le CFPPA pourrait prêter quelques tronçonneuses mais un des intérêts de cette formation est de se familiariser avec son propre matériel.



TARIFS

Le coût du stage est de 406 € par stagiaire pour les deux jours. C'est le coût CFPPA auquel il faudra rajouter comme toujours le montant de l'adhésion (50 €) à l'Association Forestière de l'Aude.

Joindre un chèque de 50 € à l'ordre de l'Association Forestière de l'Aude et un chèque de 406 € à l'ordre de CFPPA de Rivesaltes

Les stagiaires ont à leur charge les repas et les déplacements qu'ils réalisent avec leur propre véhicule (et éventuellement des frais d'hébergement pour ceux qui viendraient de loin).

NB : possibilités de financement pour les salariés de l'agriculture via des fonds de formation (à voir avec le CFPPA)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

● Organisation pratique de la formation

La réalisation du stage est confiée par le CNPF Occitanie au CFPPA de Rivesaltes.

● Évaluation de la formation

Exercices au cours et à l'issue de la formation permettant aux formateurs et aux stagiaires d'apprécier la bonne progression des personnes. A l'issue des deux jours, une attestation de fin de formation sera remise.

● Sécurité – assurance

Le CFPPA de RIVESALTES et le CNPF sont assurés (chacun pour les parts qui le concerne) pour tout accident qui pourrait survenir pendant le stage. Les stagiaires doivent avoir souscrit une assurance responsabilité civile.

OUI, je m'inscris au stage FOGEFOR

« Utiliser sa tronçonneuse en sécurité »

☐ Mme / ☐ M.

Nom

Prénom

Adresse

.....

.....

Tél

E-mail

Profession

Date de naissance

Statut forestier privé :

- ☐ Sylviculteur ou propriétaire gestionnaire de forêts
☐ Ayant droit du propriétaire contribuant à la gestion de la forêt
☐ Salarié forestier d'un propriétaire privé
☐ Autre, préciser :

Règlement :

Un chèque de 50 € pour l'adhésion
à l'Association Forestière de l'Aude

Un chèque de 406 € pour le coût de la formation
à CFPPA de Rivesaltes

À le

Signature :

Bulletin à retourner à

Association Forestière de l'Aude
550 Rue Antoine Durand
11000 CARCASSONNE

avant le : 15 mars 2026